

Données générales

Nom officiel	République de Cuba
Nature du régime	Régime socialiste à parti unique
Chef de l'Etat :	Raúl Castro, Président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres, Premier secrétaire du Parti communiste cubain (PCC).

Données géographiques

Superficie	110 922 km²
Capitale	La Havane (2 130 000 hab.)
Villes principales	Santiago de Cuba, Holguín, Camagüey
Langue officielle	espagnol
Monnaies	Peso cubain et peso convertible (parité fixe par rapport au dollar. Taux de change officiel : 24 CUP (Peso non-convertible) = 1CUC (Peso convertible) = 1,00 US\$ = 0,74 €.
Fête nationale	1er janvier (anniversaire de la révolution de 1959).

Données démographiques

Population	11,25 millions d'habitants.
Densité	101 h/km²
Croissance démographique	Désormais négative, à -0,1 ‰. Cette décroissance s'accompagne d'un vieillissement préoccupant de la population.
Espérance de vie	77,9 ans
Taux d'alphabétisation	99,8 %
Religions	Catholique (10 % de la population se déclare croyante, 3 % pratiquante), santeria
Indice de développement humain (PNUD 2012)	0,78, soit le 59e rang sur 187 pays.

Données économiques

71 69,2 Mds US\$
6 288 US\$.
+3 % en 2013, +3,1 % en 2012
3,8 %
6 %.
- 3,6 % du PIB (2012)
+ 3,3 Mds US\$ (2011); Importations = 9,7 Mds US\$, Exportations= 13,3 Mds US\$
Canada, Chine, Venezuela, Brésil, Espagne
Venezuela, Chine, Espagne, États-Unis, Canada, Italie, Brésil, Allemagne
220 M€ (202,6 M€ en 2011), principalement de produits agricoles et alimentaires (70 %).
42,2 M€ (21,3 M€ en 2011)
Section consulaire de l'Ambassade de France à La Havane.
664 inscrits au 31 décembre 2014.
2 800 personnes environ

Formalités administratives - Entrée / Séjour

Pour un séjour de 30 jours maximum, il convient d'être muni d'une carte touristique délivrée, contre paiement, par le consulat de Cuba à Paris et les tours opérateurs français agréés par les autorités cubaines.

Veiller à ne pas dépasser la durée du séjour maximum de 30 jours, ne serait-ce que d'une journée, sous risque d'incarcération par les services de l'immigration.

Une assurance médicale est exigée par les autorités cubaines pour les voyageurs se rendant à Cuba. Il est fortement recommandé de vérifier qu'une telle assurance a bien été souscrite et qu'une attestation a été produite. Les voyageurs qui ne seront pas en mesure de produire cette attestation devront souscrire cette assurance à leur arrivée à Cuba, auprès d'une agence cubaine.

A partir du 1er mai 2015, la taxe de sortie de 25 CUC perçue à l'aéroport sera intégrée au prix du billet d'avion.

Pour de plus amples informations, prendre l'attache de l'ambassade de Cuba à Paris

Politique intérieure

Raúl CASTRO a commencé le 24 février 2013 un second mandat de cinq ans à la tête des conseils d'Etat et des ministres de la République de Cuba. Plusieurs réformes politiques ont été mises en œuvre, notamment la simplification des conditions de sortie du territoire des citoyens cubains (et de leur retour). L'opposition n'est pas reconnue dans un système de parti unique, mais quelques secteurs de la société civile (Eglise catholique, blogueurs) parviennent à faire entendre leur voix.

Les élections des délégués aux assemblées communales et provinciales ont été suivies des élections des 612 députés à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (ANPP) le 3 février 2013. Fidel, Raúl et sa fille Mariela CASTRO, militante de la cause LGBT, ont été élus. M. Esteban Lazo a succédé à M. Ricardo Alarcón à la présidence de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire. Miguel Díaz-Canel, ancien ministre de l'Enseignement supérieur, a été promu au poste de Premier Vice-président, c'est-à-dire n°2 du régime.

Situation économique

L'année 2008 a ouvert une période difficile pour le pays, après la « période spéciale » des années 1990. Cuba a été frappé par trois ouragans dévastateurs (Gustav, Ike, Paloma) qui ont provoqué des pertes estimées à 10 Mds de US\$. La crise financière internationale s'est fait sentir avec la chute des cours du nickel et la baisse des recettes du secteur touristique. Très dépendant de ses importations dans les domaines énergétique et alimentaire, le pays fait face à de graves difficultés de solvabilité et de liquidités. Des prêts consentis par la Chine, le Brésil et le Vénézuéla ont permis une reprise en 2010, avec un taux de croissance du PIB en augmentation : 1,4 % en 2009, un peu moins de 3 % pour 2013.

Les principaux investisseurs étrangers (Espagne, Canada, Vénézuéla, Italie, France, Brésil), opèrent à Cuba conjointement avec des entreprises d'Etat. Dans le cas du Vénézuéla, il s'agit d'investissements stratégiques dans le domaine de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures et des mines. La Chine, avec un projet d'industrie pétrochimique de 6,5 Mds US\$ et une aide financière substantielle, devient progressivement un partenaire très important.

Les cessions de biens immobiliers sont désormais légales, tout comme l'achat de véhicules (avec un surcoût prohibitif pour ces derniers). Les autorités ont cédé en usufruit un million et demi d'hectares à environ 150 000 particuliers. Ces néo-agriculteurs sont autorisés à vendre des produits frais le long des routes comme dans les marchés urbains, et encouragés à passer des contrats d'approvisionnement avec les complexes touristiques.

Politique extérieure

L'Amérique latine et Cuba

Cuba bénéficie de sympathies dans diverses régions du monde et notamment en Amérique latine, où l'île peut compter sur l'appui du Vénézuéla et la solidarité politique des membres de l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA). Caracas soutient activement l'économie cubaine en livrant à l'île des hydrocarbures à des conditions de paiement très préférentielles, notamment dans le cadre de l'organisation PETROCARIBE.

Le 3 juin 2009, l'Organisation des Etats américains (OEA) réunie au Honduras, a approuvé le principe de la réintégration de l'île, dont la participation à l'organisation hémisphérique avait été suspendue en 1962. Le gouvernement cubain a pourtant refusé de rejoindre cette organisation, privilégiant la Communauté des Etats Latino-Américains et Caraïbes (CELAC), que Cuba a présidée de janvier 2013 à janvier 2014. Dans le cadre de cette présidence pro-tempore de la CELAC, le sommet organisé à La Havane, en janvier 2014, a réuni 32 des 33 chefs d'Etat d'Amérique latine et des Caraïbes. La présidence cubaine de la CELAC a été considérée comme pragmatique et ouverte au dialogue dans une enceinte comprenant 33 pays aux profils très différents. Les dirigeants latino-américains ont fait de la présence de Cuba au prochain Sommet des Amériques, qui se tiendra les 10 et avril à Panama, une condition de leur présence à cette rencontre.

La Havane héberge en outre actuellement une nouvelle session de négociation de paix entre le gouvernement colombien et la guérilla des FARC.

Au-delà de l'Amérique latine, Cuba entretient des liens économiques et de coopération politique avec la Chine (deuxième partenaire commercial après le Vénézuéla), le Canada, le Vietnam et l'Algérie. Après une période d'éloignement, Cuba s'est rapproché de la Russie. Le Président Raúl Castro a effectué une tournée à l'étranger en juillet 2012, pour se rendre successivement à Pékin, à Hanoï et à Moscou. Il a en outre assisté aux Sommets UE-CELAC et de la CELAC à Santiago du Chili en janvier 2013.

Les Etats-Unis et Cuba

Les Présidents Barack Obama et Raúl Castro ont annoncé le 17 décembre 2014 le prochain rétablissement des relations diplomatiques entre Washington et La Havane. Le Président américain a également manifesté sa disposition à réexaminer l'inscription de Cuba sur la liste des Etats soutenant le terrorisme et alléger certaines dispositions de l'embargo. Un échange de prisonniers, qui a été conduit avec la médiation du Vatican, a ouvert la voie à cette évolution historique.

Les Etats-Unis ont adopté des mesures d'allégement des restrictions économiques à l'égard de Cuba; elles sont entrées en vigueur le 16 janvier. A terme, elles faciliteront les séjours de ressortissants américains à Cuba, l'emploi de cartes de crédit émises par des banques américaines à Cuba, la hausse du plafond pour l'envoi d'argent de la part des migrants, la possibilité pour les banques américaines d'ouvrir des comptes à Cuba, l'exportation de matériaux de construction et le renforcement des échanges en matière de télécommunication. Il n'en reste pas moins que l'embargo lui-même reste en vigueur : seul le Congrès, à majorité républicaine, est en mesure de l'abroger.

A l'occasion de chaque Assemblée générale des Nations unies, la France, comme l'ensemble de l'Union européenne, vote depuis 1991 en faveur du projet de résolution cubain condamnant l'embargo américain (en 2014, ce projet a recueilli l'unanimité des votes moins deux voix : celles des Etats-Unis et d'Israël).

La France et Cuba

Relations politiques

Une déclaration conjointe sur la reprise de la coopération bilatérale a été signée à La Havane le 30 novembre 2010.

Relations économiques

Début 2009, le blocage par les autorités cubaines des transferts des avoirs en devises des non-résidents avait entraîné une situation difficile pour les investisseurs. Les groupes français avaient été affectés (environ 60 M€ bloqués), de même que leurs homologues espagnols (300 M€) ou allemands (100-200 M€). Cette situation a pu être normalisée en 2010.

L'investissement français le plus important est celui du groupe Pernod-Ricard (Rhum Havana Club). D'autres grands groupes participent aux projets de développement de l'Ile. Ils se concentrent dans les secteurs du tourisme (Accor), du bâtiment et de la construction (Bouygues), des télécommunications (Alcatel-Lucent, qui a installé le câble sous-marin en fibre optique du Vénézuéla à Cuba), de l'énergie (Total, Alstom), de la construction électrique, de l'agroalimentaire, des transports (Air France).

Une soixantaine d'entreprises françaises sont actives par le biais de partenariats avec des entités cubaines, de bureaux de représentation et de sociétés détenues par des Français établis localement : 13 d'entre-elles sont établies sous forme d'associations économiques internationales (sociétés mixtes ou contrats d'association) et 20 sous la forme de succursales.

Des missions du MEDEF ont régulièrement lieu (mars 2012, octobre 2013). La Foire internationale de La Havane, annuelle, est l'occasion pour des entreprises françaises d'exposer leur savoir-faire.

Les exportations françaises vers Cuba peuvent être garanties jusqu'en novembre 2015 par la COFACE : un avenant à l'accord franco-cubain précisant les modalités de cette couverture a été signé par Mme Fleur PELLERIN lors de son déplacement à La Havane en mai 2014.

Enfin, la réouverture au printemps 2014 d'une liaison aérienne directe entre La Havane et Fort-de-France devrait permettre un accroissement des échanges entre Cuba et les collectivités françaises des Amériques.

Coopération culturelle, scientifique et technique

Les principaux axes de la coopération bilatérale sont :

- l'enseignement et la diffusion de la langue française, qui s'appuient principalement sur les deux Alliances françaises à La Havane et Santiago, seuls centres culturels étrangers autorisés, mais particulièrement fréquentées (12 000 élèves dans la capitale). Les autorités cubaines ont mis à disposition de la France un magnifique palais, le Palacio Gomez, qui sera le nouveau siège de l'Alliance française à La Havane. Il devrait être inauguré en 2015;
- les formations supérieures et la recherche, dont les secteurs des biotechnologies, de l'agronomie, de l'environnement, de la médecine, des sciences exactes et de l'ingénierie. Un projet pluriannuel du Fonds de Solidarité Prioritaire en matière de recherche a permis de soutenir huit projets conjoints entre organismes français et cubains. Ce projet prendra fin en juillet 2015;
- la coopération artistique et culturelle, avec en particulier le festival annuel de cinéma français, qui rassemble jusqu'à 100 000 spectateurs.

	Histoire
1492	Christophe Colomb arrive à Cuba
1511	L'Espagne prend possession de Cuba
1514	Fondation de La Havane
1868 – 1878	Guerre des dix ans, première guerre d'indépendance menée par l'armée « Mambi »
19 mai 1895	Mort de José Marti dans la guerre de libération contre l'Espagne
10 décembre 1898	Traité de Paris, qui met fin à la guerre hispano-américaine : l'Espagne renonce à Cuba, à Porto Rico et aux Philippines
1er janvier 1899	Cuba est placée sous administration provisoire américaine
20 mai 1902	Proclamation formelle de la République cubaine
1903	La base navale de Guantanamo est accordée aux États-Unis par un traité américano-cubain
10 mars 1952	Coup d'État de Batista
26 juillet 1953	Attaque de la caserne de Moncada par Fidel Castro
1956	Débarquement du Granma dans l'oriente et début de la guérilla
1er janvier 1959	Victoire de la révolution
3 janvier 1961	Les États-Unis rompent les relations diplomatiques avec Cuba
17-19 avril 1961	Tentative d'invasion par la Baie des Cochons
Octobre 1962	Crise des missiles
1980	Exil des « marielitos »
1987	Fondation de la Commission cubaine pour les droits de l'homme et la réconciliation nationale
13 juillet 1989	Exécution du général Arnaldo Ochoa
1992	Loi Torricelli, empêchant les filiales d'entreprises américaines de commercer avec Cuba
1996	Adoption de la loi Helms-Burton par le Congrès américain ; les Européens adoptent une position commune à l'égard de Cuba
21-25 janvier 1998	Visite à Cuba du Pape Jean-Paul II
Mars 2003	Arrestation de nombreux dissidents (« Printemps Noir »). Rupture du dialogue politique et de la coopération avec l'Union européenne
26 juillet 2006	Fidel Castro, malade, abandonne la gestion de l'État
24 février 2008	Raul Castro est officiellement nommé à la tête de l'État
Octobre 2008	Reprise du dialogue politique et de la coopération avec l'Union européenne
16-19 avril 2011 :	VIe Congrès du Parti Communiste Cubain, qui nomme Raúl Castro comme Premier secrétaire et approuve un programme de réformes économiques
3 février 2013	Élections de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, qui confère un nouveau mandat de 5 ans à Raúl Castro, à la tête de la présidence collective (le Conseil d'État)
10 février 2014	Adoption par le Conseil Affaires étrangères (UE) du mandat de négociation entre l'Union européenne et Cuba en vue d'un accord de dialogue politique et de coopération
17 décembre 2014	Annonce du rétablissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba, et de l'allègement de l'embargo imposé par les Etats-Unis à Cuba

Géographie

Plus grande île des Caraïbes, Cuba s'étire en un arc de cercle de 1 250 km orienté est-ouest. À l'île principale s'ajoutent l'île de la Jeunesse (2 200 km²) et plus de 4 000 îlots et récifs coralliens inhabités pour la plupart. Cuba se trouve respectivement à 170 km de la Floride (au nord), 77 km d'Haïti (à l'est), 140 km de la Jamaïque (au sud-est) et 210 km du Mexique (à l'ouest). Les quatre massifs montagneux répartis dans l'île occupent le tiers de sa superficie. Le plus haut, la Sierra Maestra, à l'ouest de Santiago de Cuba, abrite le point culminant du pays : le Pico Turquino (1974 m). Les deux autres tiers du territoire sont constitués de plaines herbeuses.

Le climat est de type subtropical avec une saison humide de mai à octobre et une saison plus sèche de novembre à avril. La température moyenne oscille autour de 30° C en juillet et en août, mois les plus chauds, avec de faibles amplitudes thermiques d'une saison à l'autre (21° C en moyenne en février, la période la plus fraîche). Tempêtes et ouragans peuvent sévir de juin à début novembre.

Sources

 Ministère des Affaires étrangères et du Développement international <u>http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cuba</u> http://www.ambafrance-cu.org/

Informations complémentaires

- Site de la Mission économique à La Havane http://www.tresor.economie.gouv.fr/
- Office de tourisme de Cuba à Paris <u>http://www.turismodecuba.com.ar/</u>